Bordereau attestant l'exactitude des informations - ANTIBES - 0601 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 26/07/2024 - B2024/004782 - 1991 B 00526 - 333 313 690 - ABC Architectes associés

RCS ANTIBES 333 313 690

audit méditerranée

EXPERTISE COMPTABLE

EXPERTS COMPTABLES DPE & COMMISSAIRES AUX COMPTES

PHILIPPE LUCCHESI
JEAN-FRANÇOIS CABANE
YVES MAURER
JEAN-CLAUDE MOREL

CYRILLE VERRIÈRE
AGNÈS LEFEBVRE
JEAN-PHILIPPE LUCCHESI

SAS ABC ARCHITECTES ASSOCIES

1725 Route Départementale 6007

Bâtiment le "Krystal"

06270 VILLENEUVE LOUBET

Comptes annuels arrêtés au

31/12/2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

① BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2024

Désignation de l'entreprise : **SAS ABC ARCHITECTES ASSOCIES** — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * : 12

Adresse de l'entreprise : 1725 Route Départementale 6007 06270 VILLENEUVE LOUBET — Durée de l'exercice précédent * : 12

Numéro SIRET * : 3 3 3 3 1 3 6 9 0 0 0 0 2 1 — Néant ☐ *

				Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N, clos le, 31122023 Net 3	N-1 31122022 Net 4
		Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement*	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	135 226	AG 135 226		12 636
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	312 232	AU 288 131	24 101	31 534
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD	16 000	BE	16 000	16 000
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières *	BH	2 864	BI	2 864	2 864
		TOTAL (II)	BJ	**466 322**	BK **423 357**	**42 965**	**63 034**
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
	CREANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	1 483 807	BY 149 572	1 334 235	1 495 380
		Autres créances (3)	BZ	93 355	CA	93 355	119 676
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	300 000	CE	300 000	300 000
		Disponibilités	CF	534 068	CG	534 068	621 471
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3) *	CH	11 820	CI	11 820	12 549
		TOTAL (III)	CJ	**2 423 050**	CK **149 572**	**2 273 478**	**2 549 077**
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
		Ecarts de conversion actif * (VI)	CN				
		TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	**2 889 372**	1A **572 929**	**2 316 443**	**2 612 111**

certifié conforme

Renvois : (1) Dont droit au bail: | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 2 864 | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété: * Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

② BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2024

Désignation de l'entreprise : SAS ABC ARCHITECTES ASSOCIES — Néant ☐*

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 32 320)	DA	32 320	32 320
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	3 800	3 800
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	300 000	300 000
	Report à nouveau	DH	70 671	8 580
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	**513 796**	**567 091**
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	**920 587**	**911 791**
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	453	579
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	582 438	339 191
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	254 215	378 295
	Dettes fiscales et sociales	DY	554 669	727 255
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	4 080	255 000
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	**1 395 856**	**1 700 320**
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	**2 316 443**	**2 612 111**

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 395 856	1 700 320
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	453	579

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Etats financiers au 31/12/2023

ANNEXE COMPTABLE

Annexe au Bilan

Etat exprimé en **euros**

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

- Le bilan de l'exercice présente un total de **2 316 443** euros

- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :

 - un total produits de
 - un total charges de

 - dégage un résultat de

L'exercice considéré :

- débute le **01/01/2023**
- finit le **31/12/2023**
- et a une durée de **12** mois.

Les notes (ou tableaux) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes annuels sont établis par le dirigeant de **SAS ABC ARCHITECTES ASSOCIES** avec le concours du cabinet qui intervient dans le cadre de la mission de **Présentation des Comptes Annuels** qui lui a été confiée.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

1. PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables édictées par le règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan comptable général, et dans le respect du principe de prudence.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement de méthode n'est intervenu par rapport au précédent exercice.

2. REGLES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

• Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition et les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

Les durées d'utilisation moyenne habituellement retenues sont les suivantes (en années) :

- 1 : Logiciel
- 5 à 10 : Installations générales, Agencements, Aménagements divers
- 1 à 4 : Matériel de transport
- 1 à 5 : Matériel de bureau
- 3 à 10 : Mobilier de bureau

• Créances et produits

Seuls les créances certaines et les produits acquis ont été rattachés à l'exercice comptable.

Les créances ont été évaluées pour leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée le cas échéant pour tenir compte du risque de non recouvrement.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

- **Dettes et charges**

Les dettes certaines qui existent à la clôture de l'exercice, figurent en comptes de tiers ou charges à payer au passif du bilan.

- **Disponibilités et valeurs mobilières de placement**

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées à leur coût d'achat. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

3. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Information sur la continuité d'exploitation

A la date d'arrêté des comptes 2022, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives susceptibles de remettre en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

Immobilisations

	Etat exprimé en **euros**	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	135 967				741	135 226
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**135 967**				**741**	**135 226**
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	114 781					114 781
	Matériel de transport	12 076					12 076
	Matériel de bureau, mobilier	185 506		12 860		12 991	185 375
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**312 363**		**12 860**		**12 991**	**312 232**
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés	16 000					16 000
	Prêts et autres immobilisations financières	2 864					2 864
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**18 864**					**18 864**
	TOTAL	**467 195**		**12 860**		**13 732**	**466 322**

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	123 332	12 636	741	135 226
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**123 332**	**12 636**	**741**	**135 226**
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	107 400	2 788		110 188
	Matériel de transport	12 076			12 076
	Matériel de bureau, mobilier	161 353	17 505	12 991	165 867
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**280 829**	**20 293**	**12 991**	**288 131**
	TOTAL	**404 160**	**32 929**	**13 732**	**423 357**

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations : incorporelles				
	Sur immobilisations : corporelles				
	Sur immobilisations : des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations : titres de participation				
	Sur immobilisations : autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	149 882	29 670	29 980	149 572
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	**149 882**	**29 670**	**29 980**	**149 572**
	TOTAL GENERAL	**149 882**	**29 670**	**29 980**	**149 572**

Dont dotations et reprises	- d'exploitation	29 670	29 980
	- financières		
	- exceptionnelles		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros	31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	2 864	2 864	
Clients douteux ou litigieux	357 289	357 289	
Autres créances clients	1 126 518	1 126 518	
Créances représentatives des titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	6 500	6 500	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	9 467	9 467	
Impôts sur les bénéfices	19 391	19 391	
Taxes sur la valeur ajoutée	57 937	57 937	
Autres impôts, taxes versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers	60	60	
Charges constatées d'avances	11 820	11 820	
TOTAL DES CREANCES	**1 591 846**	**1 591 846**	

(1) Prêts accordés en cours d'exercice
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)

	31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES				
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	453	453		
Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	254 215	254 215		
Personnel et comptes rattachés	90 391	90 391		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	136 659	136 659		
Impôts sur les bénéfices				
Taxes sur la valeur ajoutée	310 088	310 088		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	17 532	17 532		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	582 438	582 438		
Autres dettes	4 080	4 080		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES	**1 395 856**	**1 395 856**		

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques) 582 438

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(11) TABLEAU D'AFFECTATION DU RESULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFiP N° 2058-C 2024

Désignation de l'entreprise : **SAS ABC ARCHITECTES ASSOCIES** — Néant ☐ *

ORIGINES (1)

Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	8 580
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	567 091
Prélèvements sur les réserves	ØE	
TOTAL I	ØF	**575 671**

AFFECTATIONS (1)

Affectations aux réserves - Réserve légale	ZB	
Affectations aux réserves - Autres réserves	ZD	
Dividendes	ZE	505 000
Autres répartitions	ZF	
Report à nouveau	ZG	70 671
(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II) **TOTAL II**	ZH	**575 671**

RENSEIGNEMENTS DIVERS

			Exercice N :	Exercice N-1 :
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail J7)	YQ		
	- Engagements de crédit-bail immobilier	YR		
	- Effets portés à l'escompte et non échus	YS		
DETAILS DES POSTES — AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance	YT	369 623	337 726
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8 95 882)	XQ	127 327	150 655
	- Personnel extérieur à l'entreprise	YU		
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)	SS	19 772	35 524
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages	YV		
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES)	ST	305 894	402 493
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052	ZJ	**822 616**	**926 399**
IMPOTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE	YW	(642)	12 768
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers ZS)	9Z	30 906	40 373
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052	YX	**30 264**	**53 141**
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée	YY	682 693	617 239
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations	YZ	106 598	193 517
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires de 2023) *	ØB	1 303 075	
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *	ØS		
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *	ZK	%	%
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP		- Filiales et participations (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann.III au CGI) Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	RG		
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	RH		

REGIME DE GROUPE *

Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL
			Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC
Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO
			Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF

Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale — JH — N° SIRET de la société mère du groupe — JJ

(1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.
Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration.
Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Charges à payer

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2023
Total des Charges à payer		**112 037**
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		**453**
FRAIS BANCAIRE A PAYER	*453*	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**44 821**
FOURN. FACT.NON PARVENUES	*44 821*	
Dettes fiscales et sociales		**66 762**
FRAIS A PAYER SALARIES	*854*	
FRAIS A G	*14*	
FRAIS FERREIRA	*35*	
MICHOT ELSA.	*53*	
FRAIS MARCHINI	*26*	
FRAIS GATTO	*27*	
DETTES PROVISIO.POUR CONG	*36 930*	
PERSONNEL AUT.CHARG.A PAY	*1 800*	
TAXE APPRENTISSAGE	*1 147*	
FORMATION CONTINUE	*7 688*	
AUTR.CHARG.SOC. A PAYER	*16 600*	
CHARGES A PAYER	*1 589*	

Produits à recevoir

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2023
Total des Produits à recevoir		**195 895**
Autres créances clients		**194 520**
CLIENTS PROD.NON ENC.FACT	*194 520*	
Autres créances		**1 375**
ORGAN.SOC.PROD. A RECEV.	*1 375*	

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en **euros**	Période	Montants	31/12/2023
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			**11 820**
Charges d'exploitation		11 820	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			**11 820**

Capital social

Etat exprimé en **euros**	31/12/2023	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	2 020,00	16,0000	32 320,00
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	**2 020,00**	**16,0000**	**32 320,00**

Engagements financiers

Etat exprimé en **euros**	31/12/2023	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés L'entreprise n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charges n'a été comptabilisée au titre de cet exercice. Les hypothèses de calcul sont les suivantes : départ à l'initiative du salarié, calcul pour salariés hors dirigeant, âge 64 ans taux act. 3.60% l'engagement s'élève à 103 526€.			
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)			
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées			

Effectif moyen

		31/12/2023	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		7	
	Professions intermédiaires			
	Employés		11	
	Ouvriers			
	TOTAL		**18**	

ABC Architectes associés
Société par Actions Simplifiée au capital social de 32.320 €
Siège Social : "Le Krystal" - 1725 Route Départementale 6007
06270 VILLENEUVE-LOUBET

R.C.S. ANTIBES 333 313 690

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 28 JUIN 2024

L'An deux Mille Vingt Quatre,
Le vingt huit juin,
à 14 heures 30.

Les associés de la S.A.S. « ABC Architectes associés », société par actions simplifiée au capital de 32.320 €, divisé en 2.020 actions de 16 € chacune, se sont réunis au siège social « Le Krystal » 1725 Route Départementale 6007, VILLENEUVE-LOUBET (06270), en Assemblée Générale Ordinaire annuelle, sur convocation faite par le Président, conformément à la loi.

La feuille de présence est émargée par chaque associé présent ou représenté en entrant en séance.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Bernard, Jean-Philippe CABANE, Président.

Monsieur Eric GRELIN est appelé aux fonctions de scrutateur.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau ainsi constitué, permet de constater que le quorum requis pour la tenue d'une Assemblée Générale Ordinaire est atteint. L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et habilitée à prendre toutes décisions Ordinaires.

L'Assemblée, réunissant le quorum requis, peut valablement délibérer.

Monsieur le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- la feuille de présence,
- le rapport spécial du Président,
- l'inventaire, le bilan, le compte de résultat et l'annexe au 31 décembre 2023,
- le texte des résolutions qui seront soumises à l'approbation de l'assemblée.

Monsieur le Président déclare que l'assemblée générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- **Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023,**
- **Quitus au Président,**
- **Approbation des charges non déductibles,**
- **Affectation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2023,**
- **Rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de Commerce,**
- **Questions diverses.**

La discussion générale est ouverte. Diverses observations sont échangées. Puis lecture est donnée du rapport spécial.

Finalement, personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes, à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve le bilan et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils ont été présentés par le Président et qui font apparaître, pour ledit exercice, un résultat bénéficiaire de 513.796,07 €.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne quitus entier, définitif et sans réserve de l'exécution de son mandat au Président pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve le montant global des dépenses et charges non déductibles des bénéfices soumis à l'impôt sur les sociétés s'élevant à 648 € pour l'amortissement excédentaire visé à l'article 39-4 du CGI, et à 163 € pour la taxe sur les voitures des sociétés, ainsi que l'impôt supporté en raison des dites dépenses et charges.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

EG

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter, comme suit, le bénéfice de l'exercice de 513.796,07 € :

• Résultat bénéficiaire de l'exercice		513.796,07 €
• Report à Nouveau 2023 CR		70.671,08 €
		584.467,15€
• Distribution de dividendes	300.000,00 €	
• REPORT A NOUVEAU 2024..... CR	284.467,15 €	
	584.467,15 €	

L'Assemblée Générale constate que le dividende par action est de 148,5148 € pour chacune des 2.020 actions composant le capital de la société.

Conformément aux dispositions fiscales en vigueur, ce dividende brut, au profit des actionnaires personnes physiques, fait l'objet d'un prélèvement social de 17,20 %.

Selon les dispositions du code général des impôts, les personnes physiques, fiscalement domiciliées en France, sont assujetties à un prélèvement forfaitaire non libératoire au taux de 12,80 %.

Ce prélèvement constituera à ce taux forfaitaire, l'imposition définitive de la personne physique intéressée ou s'imputera, sur option expresse et irrévocable, sur l'impôt sur le revenu calculé au taux progressif avec l'abattement prévu par les textes.

Les dividendes seront mis en paiement à compter du jour de l'assemblée.

L'Assemblée Générale donne acte du rappel fait par le Président sur le montant des dividendes qui ont été mis en distribution au titre des trois exercices précédents :

	Dividendes par action
• *AU TITRE DE L'EXERCICE 2020*	NEANT
• *AU TITRE DE L'EXERCICE 2021 :*	
- prélevés sur le poste « Report à nouveau ».....	94,0594 €
- prélevés sur le poste « Autres réserves ».....	54,4554 €
- distribués sur résultat au 31.12.2021	315,346 €
• *AU TITRE DE L'EXERCICE 2022*.....	250 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de Commerce, approuve chacune desdites conventions.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée, les associés concernés n'ayant pas participé au vote.

--*-*-*-*-*

L'Ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président déclare la séance levée à 15 heures 30.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les membres du bureau et les Associés présents.

Eric GRELIN
Scrutateur

Bernard Jean-Philippe CABANE
Président

S.A.S. REF ARCHITECTURE
Associée
Représentée par son Président
M. Eric GRELIN